

Jeanne Lichtlé

ALLOCUTION

POUR LE MARIAGE

DE

M. ADOLPHE LICHTLÉ ET DE M^{LLE} MARIA SCHÜRRER

PRONONCÉE

LE 20 AOUT 1878

EN L'ÉGLISE PAROISSIALE DE GUNDOLSHEIM

PAR

M. l'abbé R. SCHÜRRER



MONTBÉLIARD

IMPRIMERIE P. HOFFMANN

—
1878

104

André GANTER

3bis, rue de Mulhouse
68790 MORSCHWILLER-le-BAS

☎ (89) 42 68 34

ALLOCUTION

POUR LE MARIAGE

DE

M. ADOLPHE LICHTLÉ ET DE M^{LLE} MARIA SCHÜRRER

PRONONCÉE

LE 20 AOUT 1878

EN L'ÉGLISE PAROISSIALE DE GUNDOLSHEIM

PAR

M. l'abbé R. SCHÜRRER



MONTBÉLIARD

IMPRIMERIE P. HOFFMANN

—
1878

André GANTER
3bis. rue de Mulhouse
68790 MORSCHWILLER-le-BAS
☎ (89) 42 68 34

MA CHÈRE NIÈCE,

MON CHER AMI,

Au moment de bénir le mariage, qui doit à jamais unir vos existences, je me sens saisi d'une émotion que j'ai de la peine à maîtriser. C'est que l'acte solennel que vous allez accomplir, tout en ouvrant devant mes yeux un horizon riche d'avenir et de bonheur, me rappelle en même temps un passé plein de touchants et d'impérissables souvenirs.

Il y a vingt et quelques années, au lendemain de ma première messe, j'inaugurai mon ministère sacerdotal par la bénédiction nuptiale d'un frère bien-aimé et de sa digne compagne, devenue ma

sœur par la religion. Ce jour là deux familles faites pour se comprendre et pour s'aimer se sont fondues en une seule pour ne plus former qu'un cœur et qu'une âme.

Une année ne s'était pas écoulée qu'un berceau contenait le premier gage de cette union bénie ; une enfant était née, qui concentrait sur elle, avec les tendresses de ses heureux parents, la joie et les espérances de la famille entière. Cette enfant tant aimée, ma chère nièce, c'était vous, et, sans le secours de mes paroles, la mémoire de votre cœur est là pour vous dire et redire que l'âge, en développant vos forces et vos qualités, n'a fait qu'augmenter notre affection pour vous.

De votre côté, je dois le reconnaître, vous n'avez rien négligé pour mériter notre sollicitude et notre amour. Docile et affectueuse, d'un caractère plein d'aménité et de douceur, charmante de gaieté et de bonne humeur, vous avez grandi sous nos yeux, sans jamais nous donner aucun déplaisir. Vous faisiez notre joie et notre bonheur, et lorsqu'il eut plu à Dieu de briser nos cœurs sous le coup d'une épreuve terrible et prématurée, vous êtes restée avec votre si bonne sœur, et avec l'enfant que je puis bien appeler miraculeux, qui est votre frère, vous êtes restée, dis-je, la meilleure consolation de votre mère en deuil et avec le temps vous êtes devenue son plus précieux appui et son plus utile auxiliaire.

Si j'ai cru devoir rappeler ces souvenirs intimes, c'est pour vous dire, mon cher Monsieur, combien l'avenir de cette enfant nous tient à cœur, et combien nous comptons sur vous pour la rendre heureuse.

L'établissement des enfants est peut-être la question qui préoccupe le plus vivement les parents, et rien de plus naturel que les inquiétudes d'une mère, lorsqu'il s'agit de fixer le sort de sa fille.

Grâces en soient rendues au ciel, ces préoccupations n'ont pas été pour nous de longue durée. Lorsque la Providence vous eut rapproché de nous, nos inquiétudes n'ont pas tardé à faire place à la confiance et à la sécurité. Dès le premier abord vous avez su nous inspirer une profonde sympathie par la franche simplicité de vos manières jointe à la distinction de votre personne. A mesure qu'il nous a été donné de vous connaître plus à fond, nous avons découvert en vous, ce qui vaut mieux que tous les trésors de la terre et que tous les honneurs les plus enviés, une intégrité de jeunesse irréprochable, le sentiment religieux conservé dans toute sa pureté et sa force, un grand respect de vous-même, le culte de l'honneur et de toutes les saintes et nobles causes. Vous devez, en outre, à une mère chrétienne et à des tantes dévouées le bienfait inestimable d'une instruction classique complète et d'une éducation soignée, qui, même dans une condition modeste, donnent à l'homme je ne sais quel cachet de perfection et de supériorité.

Mieux que personne je suis à même d'apprécier les belles qualités de votre esprit et de votre cœur. J'ai été votre professeur d'humanités ; je connais d'ancienne date les heureuses dispositions dont Dieu vous a doué ; je n'ai oublié ni la docilité de votre caractère, ni la régularité exemplaire de votre conduite, ni votre ardeur et votre opiniâtreté au travail ; j'aime à me rappeler les nombreux triomphes que vous remportiez dans les luttes scientifiques et littéraires du collège, et les deux lauriers académiques qui ont couronné vos études. Aussi votre nom figure-t-il avec honneur dans les annales de notre cher collège libre, et votre souvenir reste-t-il vivant et entouré d'estime dans la mémoire de vos condisciples et de vos anciens maîtres.

Ai-je besoin après cela de vous dire combien je suis heureux de voir s'établir entre nous des relations plus douces et des rapports plus étroits que ceux de maître à élève. Désormais vous serez à mes yeux plus qu'un disciple chéri, plus même qu'un ami éprouvé. Je reporterai naturellement sur vous l'affection que j'ai pour ma nièce, et vous trouverez en moi tout le dévouement et au besoin, pourquoi ne le dirais-je pas, toute l'indulgence d'un bon oncle.

Ces sentiments, vous pouvez en être assuré, sont aussi ceux de ma belle-sœur, qui sera pour vous la plus tendre et la meilleure des mères. Elle vous en

donne aujourd'hui la plus éclatante des preuves, en vous confiant ce qu'elle a de plus cher au monde, la main et le cœur de sa fille. Ce cœur lui-même vous est dévoué ; il vous est attaché par les liens d'un amour innocent et pur ; il vous appartient tout entier.

Venez donc, mon cher ami, vous asseoir avec confiance au foyer de notre famille qui sera désormais la vôtre. S'il plaît à Dieu vous y trouverez le bonheur et vous assurerez en même temps le nôtre. En effet, rien ne manque de votre part pour nous le garantir : Vous avez tout ce qu'il faut pour être la parure et l'appui de celle que vous avez choisie pour la compagne de votre vie ; votre bon cœur me dit assez que vous porterez à sa mère et à sa tante qui a été pour elle comme une seconde mère, le respect et l'amour d'un fils ; vous êtes tout disposé à nous rendre à tous les devoirs de la plus franche et de la plus cordiale amitié.

La place que vous occuperez parmi nous sera celle du chef de la famille, qui nous manque depuis dix-huit ans , et que dix-huit ans de regrets n'ont pu nous faire oublier. Nous vous remettons volontiers la direction et le soin de nos affaires, qui seront, nous le savons, en sûreté entre vos mains. Dieu aidant, vous saurez les faire prospérer par votre intelligence et votre activité.

Capable de faire honneur aux fonctions les plus hautes, Dieu vous a inspiré des goûts simples et

modestes. Aux agitations, aux réjouissances malsaines et à l'atmosphère morbide des grandes villes, vous avez préféré la vie calme, les plaisirs innocents, l'air libre et pur de la campagne. Bien des fois, sans doute, en revoyant nos vertes prairies et nos vignes parfumées, vous vous êtes écrié avec le poète :

O fortuné séjour, ô champs aimés des Cieux !
Que pour jamais, foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et connu de vous seuls, oublier tout le monde !

Ce n'est donc pas à vous qu'on pourrait adresser le reproche contenu dans le vers si célèbre de Virgile : *O fortunatos nimium!* Heureux les laboureurs, s'ils connaissaient leur bonheur ! Non, ce bonheur, vous avez su l'apprécier à sa véritable valeur ; vous avez compris en outre cet autre avantage plus grand encore de la campagne : c'est que Dieu y est plus près de l'homme, et l'homme plus près de Dieu. De tels goûts et de telles préférences sont la marque non équivoque de vos aptitudes professionnelles et le gage certain de votre future réussite ; ils font en même temps honneur à votre sagesse et à votre bon sens. Laissez-moi vous en féliciter pour vous et pour nous.

Quant à vous, mon enfant, (vous me permettrez cette appellation, car vous êtes vraiment l'enfant de mon cœur, et ce nom est le seul qui réponde

aux sentiments que vous m'inspirez) je sais que vous partagez entièrement les idées et les goûts, de votre cher fiancé : votre séjour à Nancy et les années consacrées à votre éducation ne vous ont pas fait oublier les attraits de la campagne ; vous n'avez jamais aspiré à sortir de la condition où Dieu vous a fait naître. « Le monde, m'écriviez-vous un jour, en épanchant votre cœur dans le mien, le monde n'a rien qui m'attire, il me fait peur, j'aime la vie simple du village où je suis entourée de tant d'affectueuses sollicitudes : je prie le bon Dieu de m'y laisser. » Eh bien ! vos vœux et les nôtres sont aujourd'hui exaucés : le bon Dieu vous y laisse.

Vous êtes du reste toute préparée à bien remplir le rôle qui vous échoit en partage. Initiée de bonne heure à la conduite et au gouvernement de la maison, vous n'aurez pas de peine à vous acquitter des devoirs sérieux de votre charge. L'exemple de votre mère, mieux encore que ses enseignements, vous aidera à mériter les éloges que nos Livres saints décernent à la femme forte, qui, selon l'institution divine du mariage, ne cherche d'autre satisfaction que celle de seconder vaillamment son époux. Heureux du bon ordre que vous ferez régner dans votre intérieur, touché des soins prévoyants et des attentions délicates, dont il se sentira comme enveloppé, le cœur de votre mari se confiera pleinement en vous ; il ne comptera pour

rien ses fatigues et ses labeurs, et le foyer domestique, égayé par votre bonne humeur, embelli par l'attrait de vos vertus, aura pour lui des charmes qu'il ne sera pas tenté de chercher ailleurs.

Mais il ne suffit pas que la femme chrétienne soit l'honneur, l'ornement et la joie du foyer domestique, il faut que par son esprit de foi, de religion et de piété, elle en soit comme le bouclier et l'ange gardien. Trompeuse, a dit le sage, est la grâce, vaine est la beauté ; la femme qui craint le Seigneur, c'est elle qui sera louée ; d'ailleurs le Psalmiste nous en avertit : « C'est en vain que nous travaillons à édifier la maison, si le Seigneur ne la bâtit et ne la consolide avec nous ».

S'il vous tient donc à cœur d'attirer sur votre jeune ménage les faveurs d'En-Haut, qui peuvent seules le rendre heureux et prospère, attachez-vous avant tout à y faire fleurir la crainte et l'amour de Dieu. Donnez toujours à Dieu, ce qui lui appartient de droit, la première place dans vos affections et en toutes choses.

A vous, ma chère enfant, est dévolue la tâche de maintenir et de perpétuer dans votre nouvelle famille les saintes traditions que nos pieuses mères et nos pères si chrétiens nous ont léguées comme leur plus précieux héritage : l'habitude de la prière en commun ; l'observation scrupuleuse du repos dominical, l'attachement inviolable aux saintes lois de l'Eglise, le respect et l'amour des

pauvres, la réception fréquente des Saints Sacrements.

Voilà les traditions dont vous aurez désormais le dépôt sacré : Confiées à la garde de votre piété filiale, elles ne risquent pas de périr entre vos mains : vous tiendrez à honneur de les conserver avec un soin religieux, comme la plus sûre sauvegarde de votre bonheur.

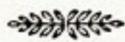
C'est dans ces saintes pratiques et à cette source divine que vous puiserez la force dont vous avez besoin pour rester toujours à cette hauteur morale, où la religion a placé l'épouse et la mère chrétienne ; c'est là ce qui vous procurera la plus douce des satisfactions, celle de faire partager à votre époux vos sentiments de piété et de le voir marcher constamment à vos côtés dans le sentier du devoir et de la vertu ; c'est là enfin ce qui vous consolera et vous soutiendra dans les peines et dans les épreuves qui sont inséparables de la condition humaine, et qui, selon le beau langage de Bossuet, ajoutent je ne sais quoi d'achevé à la vertu.

Mais je ne veux pas retarder plus longtemps le moment solennel, où vous allez prendre tous deux l'engagement sacré de ne former plus qu'un cœur et qu'une âme, pour travailler de concert et avec une ardeur égale à votre bonheur mutuel, à votre propre sanctification et à celle des enfants, que, pour mettre le comble à votre félicité, il plaira à la Providence de vous accorder. Désormais ce sera

entre vous et pour Dieu à la vie et à la mort : vos résolutions sont prises et vos cœurs sont prêts.

Approchez donc sans crainte des saints autels : Venez sous la protection de vos pères, qui vous bénissent du haut du ciel ; venez sous les regards émus de vos mères ; venez à la grande joie de vos sœurs et de vos frères, de vos tantes et de vos marraines, et en présence de cette brillante couronne d'amis qui sont venus en si grand nombre prendre part à cette fête de famille ; Venez avec confiance recevoir de ma main et de mon cœur, la bénédiction nuptiale que je suis chargé par votre digne et vénéré pasteur de vous donner au nom de notre sainte mère l'Eglise.

Puisse cette bénédiction, sollicitée par nos ferventes prières, se répandre comme une rosée bienfaisante sur vous et sur tous ceux qui vous sont chers ! Puisse-t-elle être assez efficace pour aplanir sous vos pieds la route de votre pèlerinage terrestre ! Puisse-t-elle mêler pour vous dans la coupe parfois si amère de la vie, une surabondance de douceur et de félicité ! Puisse-t-elle, avec la grâce de Dieu et sous la protection de vos saints anges, rendre votre union féconde pour la terre et pour le ciel, heureuse pour le temps et pour l'éternité ! C'est votre désir le plus ardent ; c'est notre vœu le plus cher à tous. Fiat ! Ainsi-soit-il.



MONTBÉLIARD (DOUBS). — IMPRIMERIE P. HOFFMANN. — 132.

104